

## INSCRIPTION GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

### A RENDRE IMPERATIVEMENT pour le 11 Juillet 2025 au Service Affaires Scolaires de la Mairie de Bar-le-Duc

Madame, Monsieur,

Le service Affaires Scolaires rappelle à toutes les familles dont les enfants fréquentent une garderie ou un restaurant scolaire municipal maternel ou élémentaire, qu'il est **obligatoire de remplir un bulletin d'inscription par enfant quels que soient leurs revenus et leur lieu de résidence.**

### GARDERIE PERISCOLAIRE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Fonctionnement les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 07h30 à 08h30, de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30.

Tarif à la demi-heure pour l'année scolaire 2025/2026 : 0,80€.

**Toute demi-heure commencée est due.**

### RESTAURATION SCOLAIRE

Vous êtes :

- habitants de Bar-le-Duc
- familles extérieures de Bar-le-Duc justifiant d'un règlement d'une taxe locale d'habitation, taxe foncière ou Contribution Economique Territoriale à Bar-le-Duc
- familles extérieures de Bar-le-Duc avec des enfants en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S.)

**Vous pouvez bénéficier d'un tarif, sous réserve de la présentation des pièces suivantes :**

#### **Pour les familles allocataires C.A.F. :**

- Attestation de la C.A.F. notifiant le Quotient Familial

#### **Pour les familles non allocataires C.A.F. :**

- Le dernier avis d'imposition du responsable, de son conjoint et de toutes les personnes vivant en permanence au foyer. *En cas de décès ou de séparation de l'un des époux, seules sont prises en compte les ressources du parent qui assure la charge des enfants. Lorsqu'un des parents cesse de travailler, il n'est pas tenu compte des revenus professionnels perçus avant la cessation d'activité.* Si changement de situation professionnelle depuis le dernier avis d'imposition, pour chaque personne concernée :
  - Perte d'emploi ou modification de l'activité : le relevé des indemnités journalières perçues (Pôle Emploi, Sécurité Sociale...)
  - Reprise d'activité : dernier bulletin de salaire
- La dernière attestation de l'organisme versant des prestations familiales (M.S.A. ou autre régime) ou le dernier bulletin de salaire si versement de celles-ci par l'employeur ou l'extrait de compte notifiant les prestations familiales perçues
- Le jugement de divorce avec notification de la pension alimentaire ou tout autre document justifiant de ce versement (personnes séparées, divorcées)

**Un repas exceptionnel ne pourra être autorisé qu'en cas d'urgence**  
 Le service Affaires Scolaires devra être prévenu **au plus tard**  
 la veille de la fréquentation  
**(Familles de Bar-le-Duc : 7,50€ et familles extérieures : 8,00€)**

**Le non-dépôt des documents justificatifs  
 implique l'application du tarif maximum Forfait 4 jours**

1ère période Du 01/09 au 19/12/2025	FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
N ≤ 400	112,75€	90,30€	63,00€	33,04€
400 < N ≤ 550	149,05€	120,12€	84,28€	44,24€
550 < N ≤ 750	198,55€	159,18€	111,72€	58,66€
750 < N ≤ 1000	273,90€	220,50€	154,00€	80,64€
1000 < N ≤ 1200	319,55€	255,78€	179,48€	94,08€
1200 < N	365,20€	291,90€	196,00€	98,00€
Extérieurs	433,40€	330,96€	220,64€	110,32€
Exceptionnels de Bar le Duc	7,50€			
Exceptionnels de l'extérieur	8,00€			

2ème période Du 05/01 au 10/04/2026	FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
N ≤ 400	96,35€	77,40€	54,00€	28,32€
400 < N ≤ 550	127,37€	102,96€	72,24€	37,92€
550 < N ≤ 750	169,67€	136,44€	95,76€	50,28€
750 < N ≤ 1000	234,06€	189,00€	132,00€	69,12€
1000 < N ≤ 1200	273,07€	219,24€	153,84€	80,64€
1200 < N	312,08€	250,20€	168,00€	84,00€
Extérieurs	370,36€	283,68€	189,12€	94,56€
Exceptionnels de Bar le Duc	7,50€			
Exceptionnels de l'extérieur	8,00€			

3 <sup>ème</sup> période Du 27/04 au 03/07/2026	FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
N ≤ 400	71,75€	64,50€	45,00€	23,60€
400 < N ≤ 550	94,85€	85,80€	60,20€	31,60€
550 < N ≤ 750	126,35€	113,70€	79,80€	41,90€
750 < N ≤ 1000	174,30€	157,50€	110,00€	57,60€
1000 < N ≤ 1200	203,35€	182,70€	128,20€	67,20€
1200 < N	232,40€	208,50€	140,00€	70,00€
Extérieurs	275,80€	236,40€	157,60€	78,80€
Exceptionnels de Bar le Duc	7,50€			
Exceptionnels de l'extérieur	8,00€			

Cas particuliers :

- Enfants bénéficiant d'un P.A.I. (repas fournis par la famille) : 400 < N ≤ 550. Lors d'une fréquentation exceptionnelle : tarif correspondant à 2 heures de garderie.
- Enfants ressortissants de la Protection d'Aide Sociale à l'enfance et enfants de familles itinérantes : 1200 < N ou exceptionnels de Bar-le-Duc.

La facturation au forfait implique que la somme facturée par trimestre est due quel que soit le nombre de repas pris. Les changements de forfait ne sont possibles qu'à la fin de chaque trimestre et pour le trimestre suivant.

Et, pour toute modification en cours d'année, vous devez :

- soit vous rendre au service Affaires Scolaires,
- soit nous adresser un mail détaillé à l'adresse [enseignement@barleduc.fr](mailto:enseignement@barleduc.fr), une confirmation de la réception de votre demande, ainsi que la suite qui pourra lui être donnée, vous sera adressée par retour de mail.

A l'inscription, le service Affaires Scolaires disposera du relevé des facturations en cours et, en cas d'impayés, adressera à la famille un état du solde à devoir pour ces services.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Martine JOLY





INSCRIPTION GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE  
ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

RETOURNER IMPERATIVEMENT A  
MAIRIE DE BAR-LE-DUC - Service Affaires Scolaires - 12, rue Lapique - 55000 BAR-LE-DUC

RESPONSABLE DE L'ENFANT <small>A QUI LA FACTURE SERA ADRESSEE</small>	RESPONSABLE 2
NOM Prénom _____ N° _____ Rue _____ Code Postal _____ Ville _____ Tél. domicile/portable _____ Profession _____ Employeur _____ Tél. Employeur _____ Adresse mail _____ Date de naissance _____ Lieu de naissance _____	NOM Prénom _____ N° _____ Rue _____ Code Postal _____ Ville _____ Tél. domicile/portable _____ Profession _____ Employeur _____ Tél. Employeur _____ Adresse mail _____ Date de naissance _____ Lieu de naissance _____
Allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales Meuse * <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si non, autre régime * <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> EMPLOYEUR N° Allocataire : _____ QUOTIENT FAMILIAL C.A.F.* _____ <input type="checkbox"/> Autorise <input type="checkbox"/> N'autorise pas les agents du Service Affaires Scolaires à consulter les éléments de mon dossier CAF sur le site internet de la CAF. (Conformément à la Loi « Informatique et Libertés N° 78-17 du 06/01/1978).	

ENFANT
NOM _____ Prénom(s) _____ Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date de naissance _____
Nom de l'école fréquentée _____ Classe _____
Classe d'U.L.I.S.* <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Recommandations des parents (traitements, allergies, régimes alimentaires, problèmes divers, ...) _____
L'enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Projet Accueil Individualisé) ou d'un PII (Projet Intégration individualisé) ? * <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

RESTAURATION
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
SI OUI EXCEPTIONNELLEMENT <input type="checkbox"/> Ou FORFAIT <input type="checkbox"/> Cocher le(s) jour(s) de fréquentation fixes – A définir avec précision
<input type="checkbox"/> 1 JOUR : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
<input type="checkbox"/> 2 JOURS : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
<input type="checkbox"/> 3 JOURS : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
<input type="checkbox"/> 4 JOURS (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

GARDERIE
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

## **SORTIE D'ETABLISSEMENT**

### **Pour les enfants en classe élémentaire :**

L'enfant peut-il repartir seul :  Oui  Non

### **Personne habilitée pour venir rechercher l'enfant :**

Indiquer les coordonnées des personnes (majeures) concernées (autres que les parents).

..... ☎ : .....

..... ☎ : .....

..... ☎ : .....

### **PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :**

..... ☎ : .....

..... ☎ : .....

..... ☎ : .....

En cas d'accident, transporter l'enfant :  à l'hôpital  à la clinique

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

#### • Autorisation parentale de droit à l'image

Dans le cadre périscolaire, peut-on prendre votre enfant en photographie ou en vidéo pour tous types de supports et de diffusion publique ?

Oui  Non

#### • Assurance extrascolaire

Avez-vous souscrit une assurance extrascolaire couvrant les dommages corporels pour votre enfant ?

Oui  Non

Si oui, Nom de l'assurance : ..... N° de contrat : .....

\* RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

**SIGNATURE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE**

le \_\_\_\_\_ 20\_\_

**A l'inscription, le service Affaires Scolaires disposera du relevé des facturations en cours et, en cas d'impayés, adressera à la famille un état du solde à devoir pour ces services.**

## **POUR FREQUENTATION DU RESTAURANT SCOLAIRE**

### **TOUTES LES FAMILLES DANS LES CAS SUIVANTS PEUVENT BENEFICIER D'UN CALCUL SELON LE QUOTIENT FAMILIAL**

(pièces à fournir notifiées en première page du dossier d'inscription – il est rappelé, et ceci dans le propre intérêt de chaque famille, que le non dépôt de ces documents implique l'application du tarif maximum correspondant)

- habitants de Bar-Le-Duc
- familles extérieures justifiant d'un règlement d'une taxe locale d'habitation, taxe foncière ou Contribution Economique Territoriale à Bar-le-Duc
- familles extérieures de Bar-le-Duc avec enfants en classes spécialisées ou d'ULIS



**FICHE GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE**

ECOLE : \_\_\_\_\_

**Enfant**

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

**Responsable de l'enfant :**

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de tél : \_\_\_\_\_ N° de portable : \_\_\_\_\_

Enfant bénéficiant d'un PAI :  Oui  Non

**Personnes autorisées à reprendre votre enfant :**

NOM Prénom : \_\_\_\_\_ N° de tél : \_\_\_\_\_

NOM Prénom : \_\_\_\_\_ N° de tél : \_\_\_\_\_

NOM Prénom : \_\_\_\_\_ N° de tél : \_\_\_\_\_

**Personnes à prévenir en cas d'urgence :**

..... ☎ : .....

..... ☎ : .....

..... ☎ : .....

En cas d'accident, transporter l'enfant :  à l'hôpital  à la clinique

Votre enfant repart : seul(e)  ou accompagné(e)

Votre enfant fréquente la garderie le : lundi  mardi  jeudi  vendredi

Certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et m'engage à le respecter.

Date et signature,